



Entente Aulne Porzay

Tarif Licences 2023-2024

Année Naissance et Catégorie	Part Ligue et FFHB	Proposition de Mécénat	Part club	Total Club + Instances	Part Mécénat (chq à part)	Réduction impôt Mécénat 66 %	Total licence saison 2023-24
2006 et - + 16 Ans	100,80	Sans Avec	99,20 78,80	200 179,60	60	-39,60	200
2007 à 2011 12/16 Ans	77,45	Sans Avec	92,55 72,15	170 149,60	60	-39,60	170
2012 à 2017 -12 Ans	61,80	Sans Avec	68,20 47,80	130 109,60	60	-39,60	130
2018 à 2020 Baby	36,80	Sans Avec	63,20 42,80	100 79,60	60	-39,60	100
Loisirs	48,05	Sans Avec	71,95 51,55	120 99,60	60	-39,60	120
Handfit	48,05	Sans Avec	71,95 51,55	120 99,60	60	-39,60	120
Dirigeant	19,40	Sans Avec	0	19,40			LIBRE

MUTATION

► licencié(e) jouant dans un autre club la saison dernière

Joueu(se)r né(e) en 2006 et - : part instances Ligue + FFHB : 140 €

Le club prend en charge la mutation contre une caution de la moitié soit 70€

(encaissée seulement si le ou la muté(e) ne renouvelle pas sa licence l'année suivante, hors raisons scolaires ou déménagement)

Joueu(se)r né(e) entre 2007 et 2010 : part instances Ligue + FFHB : 95 €

Le club prend en charge la mutation contre une caution de la moitié soit 50€

(encaissée seulement si le ou la muté(e) ne renouvelle pas sa licence l'année suivante, hors raisons scolaires ou déménagement)

- **Option pour le MECENAT vous devez établir 2 chèques** : exemple pour un licencié né en 2007 :
 - **Club+Instance** : chq de 149.60€ à l'**ALCHB** encaissé à une date à votre convenance : note au dos
 - **Mécénat** : chq de 60€ à l'**ALCHB** encaissé **avant le 31/12/23** (66% du montant sera à déduire de votre déclaration, le Cerfa n°11580 vous sera envoyé par courrier en début 2023)**la licence revient donc à 149,60€+60€- (réduction d'impôt 50€*66% soit 39,60€) = 170€**
- Rabais de 20€ est consenti / licence supplémentaire pour une même famille dans la limite de 40€
- Chèques Vacances et Chèques Sports ANCV en cours de validité acceptés
- Payable en plusieurs fois : indiquer les dates d'encaissement souhaité au dos de chaque chèque

PASS'SPORT : Il est reconduit pour l'année 2023-2024 pour les personnes nées entre le 16/09/2005 et le 31/12/2017 et bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire. Un chèque de **caution de 50€** sera demandé lors de l'inscription contre remise ultérieure au club (*fin aout*) du numéro de pass'sport en cours de validité pour 2023-2024

Règlements à transmettre :

Règlement licence (si plusieurs chq dates d'encaissement au dos)

Chq Tombola : 15€ pour tous les licenciés dans la limite de 2 par famille (*encaissé lors du tirage en fin 2022 ou début 2023 après le tirage, l'argent de la vente restant acquise au licencié*)

Caution Maillot : 80 € (détruit en fin de saison contre la restitution de l'équipement)

Eventuellement si le licencié est concerné : chq de caution pour le pass'sport : 50€

Eventuellement si le licencié est concerné : chq de caution pour la mutation : 70€ ou 50€